



Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture

Termes de Référence pour le Consultant

Titre du travail	Consultation pour évaluer les bénéfices tirés des pêches des ressources benthopélagiques, leurs répartitions, identifier les opportunités d'amélioration et faire des recommandations		
Division/Department	Projet CCLME - Division de l'utilisation et de la conservation des ressources des pêches et de l'aquaculture - Service de pêche marine et continentale		
Programme/Projet N°:	GCP/INT/023/GFF		
Lieu d'affectation:	Nouakchott (Mauritanie) - Dakar (Sénégal)		
Date prévue du début de la consultation	15 Février 2012	Durée:	15 jours sur une période de deux (2) mois (WAE)
Supervision:	Birane Sambe	Titre:	Coordinateur Régional du projet CCLME

DESCRIPTION GENERALE DES TACHES ET OBJECTIFS A ATTEINDRE

Sous la supervision générale du responsable du Chef du Service de Pêche Marine et Continentale (FIRF), sous l'orientation et la supervision directe du Coordinateur régional du projet CCLME et en étroite collaboration avec le Coordinateur UICN du projet PARTAGE et le Responsable de la Composante thématique – Ressources marines vivantes du CCLME, et sur la base du plan de travail élaboré, le consultant devra faire une étude permettant d'évaluer les avantages et bénéfices tirés de l'exploitation des ressources benthopélagiques côtières (sur la base des cas des Mulets, et de la Courbine) et la distribution de ces bénéfices entre les différents acteurs et parties prenantes afin d'identifier les possibilités d'amélioration et de faire des recommandations.

Le but de cette activité de consultation est d'évaluer les bénéfices dégagés par les pêches des espèces benthopélagiques, d'identifier les options et de faire des recommandations pour l'augmentation des bénéfices dégagés. Ainsi, le Consultant/Expert doit travailler en collaboration avec les différents acteurs et parties prenantes des pêches, pour évaluer les pêcheries benthopélagiques côtières et la façon dont les bénéfices sont obtenus et distribués, afin de savoir comment les augmenter conformément à un ensemble de critères de développement durable, accepté d'un commun accord. Le consultant proposera une série de recommandations, et proposera aussi des mesures de gestion efficace pour les pêcheries concernées.

Spécifiquement le consultant devra:

- Évaluer les bénéfices dégagés des pêches d'espèces benthopélagiques et la distribution de ces bénéfices ;
- Organiser un atelier sous-régional sur les bénéfices dégagés ;
- Factoriser les bénéfices dégagés dans la gestion des pêches ;
- Préparer un cadre de coopération régionale sur la pêche des espèces benthopélagiques.

Titre du travail	Consultation pour évaluer les bénéfices tirés des pêches des ressources benthopélagiques, leurs répartitions, identifier les opportunités d'amélioration et faire des recommandations		
Division/Department	Projet CCLME - Division de l'utilisation et de la conservation des ressources des pêches et de l'aquaculture - Service de pêche marine et continentale		
Programme/Projet N°:	GCP/INT/023/GFF		
Lieu d'affectation:	Nouakchott (Mauritanie) - Dakar (Sénégal)		
Date prévue du début de la consultation	15 Février 2012	Durée:	15 jours sur une période de deux (2) mois (WAE)
Supervision:	Birane Sambe	Titre:	Coordonateur Régional du projet CCLME
INDICATEURS CLÉS DE PERFORMANCE			
Résultats attendus:		Date d'achèvement:	
<ul style="list-style-type: none"> • Rapport sur l'évaluation des bénéfices dégagés et sur leur distribution avec une estimation globale des chiffres d'affaires, de la valeur ajoutée et des rentes des pêcheries ciblées et l'identification des principaux bénéficiaires de ces ressources et chiffrage de profits tirés. 		- Mars 2012	
<ul style="list-style-type: none"> • Méthode proposée pour tirer des bénéfices durables et propositions d'amélioration et détermination des modes de gestion/gouvernance permettant d'y arriver. 		- Mars 2012	
<ul style="list-style-type: none"> • Rapport sur l'atelier sous-régional sur les bénéfices dégagés et leur distribution (Validation des résultats et analyses des voies et moyens d'améliorer la situation actuelle lors d'une réunion des parties prenantes). 		- Avril 2012	
<ul style="list-style-type: none"> • Rédiger un cadre de coopération régionale sur l'exploitation des espèces benthopélagiques. 		- Avril 2012	
COMPETENCES REQUISES			
Qualifications Académiques:			
- Diplôme d'études supérieures en Halieutique, économie des pêches, gestion des ressources marines tropicales ou dans un domaine connexe.			
Expérience et compétences techniques requises:			
- Economiste senior des pêches (ou halieutes) ayant une bonne connaissance des travaux des biologistes sur les ressources marines exploitées et une expérience justifiée en Afrique de l'ouest et des connaissances sur les marchés régionaux et internationaux et sur le marketing des produits de pêches.			
- Une bonne connaissance du cadre légal d'accès des pêcheries benthopélagiques côtières en Afrique de l'Ouest, notamment en Mauritanie et au Sénégal.			
- Excellente capacité de rédaction et de communication en français et connaissance pratique de l'anglais.			
<i>Veillez noter que tous les candidats devraient avoir des compétences en informatique et en traitement de texte et devrait être capable de travailler avec des personnes de différentes origines nationales et culturelles. Les ressortissants de la sous région du projet sont vivement encouragés à postuler.</i>			
APPLICATIONS			
Prière d'envoyer par voie électronique votre offre technique et financière ainsi que votre Curriculum Vitae détaillé avant le 31 Janvier 2012 à 16h00mn à l'Unité Régionale de Coordination du Projet CCLME :			
Email : cclme@fao.org avec copie à aboubacar.sidibe@fao.org et Cheikh.INEJIH@iucn.org			